

SCÉNARIO 2 : COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX

Préalable : portage politique fort

- ⇒ Constitution d'un comité de pilotage politique fort et diffusion de la volonté locale auprès de l'ensemble des élu.e.s
- NB : S'assurer de l'engagement de tous
- ⇒ Définir une personne ressource/relai par bassin de vie : personnes sur lesquelles la coordination va pouvoir s'appuyer ou une structure pilote en capacité de mettre en lien les acteurs locaux et services existants (CMS, CCAS, Mairie, travailleurs sociaux CAF- CD56,... de territoires qui facilitera l'action de la coordination, s'assurera de la mise en action sur le territoire, garant.e de la communication et la bonne diffusion de l'information
- ⇒ Définir qui est l'opérateur : collectivité, association,.. ?

Opérateur : Un poste de coordinateur.rice (1ETP)

Nommer au moins un.e **référent.e « violences /précarité »**

(= personne en capacité d'accueillir , de repérer (le cas échéant) et d'orienter les femmes vers les bons interlocuteurs, dans chaque structure accueillant du public (collectivités, CCAS, institutions, associations,..)

Etapes :

1. Organiser une réunion par bassin de vie avec l'ensemble des acteurs (collectivités, asso, organismes,...) pour présenter le rôle d'un.e référent.e, définir une organisation du territoire puis nommer les référents
2. Former les référents (compréhension des violences, ressources, savoir détecter et orienter)
3. Organiser des réunions collectives par territoire : cellule "opérationnelle" permettant d'aborder certaines situations et de mieux coordonner le parcours des victimes

Mettre un place un **outil actualisé (répertoire/annuaire)** de tous les services existants sur l'agglomération

- Un outil complet à destination des professionnel.le.s de l'accompagnement
 - Un autre avec les numéros principaux pour les personnes en lien avec les publics visés : chargés d'accueil, Pompiers, TISF, élus,...
1. Définir le type d'outil : numérique ? papier ?
 2. Demander à nommer des référents identifiés - avec leurs contacts - dans les organismes (CAF, Pole-emploi, CPAM...) et leurs modalités de fonctionnement
 3. Repartir de la base réalisée et la compléter : constitution d'un fichier de partenaires

COMMUNICATION : supports visuels, presse, réseaux sociaux

A l'échelle de l'agglomération

Mettre en lien les professionnel.le.s de l'accompagnement, la gendarmerie/police,... : formations, échanges de situations, veille/observatoire

SCÉNARIO 2 : COORDINATION DES ACTEURS LOCAUX

Il est précisé que le rôle du poste de coordination est d'aller au-devant des territoires et répond donc en cela à un besoin d'itinérance pour aller dans les territoires plus éloignés ou mal desservis (poste sur le terrain et non fixe).
Le lieu d'accueil fixe sert à recevoir des personnes en toute confidentialité et en privé.
Tout le monde doit se mettre en réseau pour que les femmes trouvent une réponse au plus près de chez elle (réponse de proximité sur tout le territoire).

Lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation : minimum requis

Un poste d'accueillant.e psychosocial.e (1ETP)

NB : Lieu dans lequel se situe également le poste de coordination développé ci-avant

Mission 1) Accueil social : écoute + organisation du parcours de la personne reçue (si besoin) et orientation vers les services adaptés

- **Un poste d'accueillant.e psychosocial.e** : Amplitude d'ouverture à définir pour respecter le temps de travail
Nb : poste qui ne peut être isolé, nécessite la présence simultanée d'au moins deux personnes. Pistes envisageables :
 - * 2 accueillant.e.s à mi-temps : ouverture restreinte à quelques demi-journées par semaine
 - * Présence de bénévoles qui proposent atelier ou écoute en simultané

Mission 2) Espace convivial, Ateliers bien-être, groupe de parole

- * Ateliers pouvant être animés par des bénévoles et/groupe de parole par des intervenants : "Libre à Ailes" (groupe de parole porté par le CD56+ CAF) ?)

Mission 3) Lieu ressources pour le public et les professionnel.le.s

- * Mise à disposition d'une documentation : organisation de l'inventaire, abonnements, organisation du système de prêt

Orientation - Suivi (fiche de transmission)

Structures spécialisées avec interlocuteurs.trices identifié.es :
juridique, santé, hébergement, social, emploi, gendarmerie/police,...

COMMUNICATION :
supports visuels, presse, réseaux sociaux

Option 1

Permanences ponctuelles ou régulières de professionnel.le.s (juriste , psychologue, ...)

Option 2

Garde enfant :

- Sur place ?
- Lien avec une structure de proximité ?

SCÉNARIO 2: BUDGET

(minimum requis mais qui, selon plusieurs acteurs, pourrait nécessiter d'augmenter le curseur en prévoyant plus d'ouverture donc plus d'ETP)

Désignation des moyens	Montants
Un poste de coordinateur.trice : 1 ETP	36 000 €
Un poste d'accueillant.e psychosocial.e : 1 ETP	26400 €
Un local/appartement d'environ 90-100 m2 avec 2 bureaux minimums (sans permanences) + une grande salle pour accueil/ateliers/espace bibliothèque + charges locatives	6000 €
Prestation (entretien,..)	1800€
Téléphone/internet + fournitures de bureau	1680€
Déplacements : véhicule ou défraiement kilométrique Missions / réception : repas si déplacements, café/thé pour réunions, accueil lieu, ateliers, formations	7000€
Formations : 12 demi-journées sur un an (référents bassins de vie) : intervenants (350€ par 1/2 journée), location de salle	5700€
Communication : site internet ? , support, graphisme, impression, diffusion	2000€
Matériel pédagogique (pour ateliers)+ documentation (revues, livres)	1500€
<u>Investissement au démarrage :</u> Mobilier : bureau, fauteuil, armoire, table rond réunion, chaises, canapé, bibliothèque, grande table + chaises Informatique : ordinateurs + pack office, téléphones portables + cartes sim, vidéoprojecteur, imprimante Divers : cafetière, bouilloire,..	7230€
TOTAL	95310 €
Si opérateur est une structure associative (ad hoc ou existante) : prévoir charges fonctionnement supplémentaire : gestion paie, comptabilité,...	15% du budget Soit 14300 €

Piste de financement
⇒ Mise à disposition des locaux, véhicule, matériel informatique, mobilier,...
⇒ Location de salles à titre gracieux
⇒ Subventions/participations financières de :
<ul style="list-style-type: none"> • ETAT (DIRECCTE, ARS, DRDFE, DDCE, ...) • Appels à projets : FIPDR, MILDECA, Politique de la Ville, FDVA 2 (si association) • CAF • Collectivités locales • FSE ? • Fonds privés : FONDATIONS (de France, CHANEL, RAJA), entreprises locales, dons, crowdfunding